

Avis de constitution

SOCIETE « PRIVILEGE AUTO ZONE »

Siège Abidjan –Cocody Riviera Anono, à quelques mètres de l'Hôtel Résidentiel Sans Soucis, lot n°5051, ilot n°133, 06 BPM 6637 ABIDJAN 06, Lot 5051, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 29/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIVILEGE AUTO ZONE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

• Vente de pièces détachées de type France-au revoir ;

• Exploitation de garage automobile ;

• Revente de pièces détachées.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

• l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

• et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan –Cocody Riviera Anono, à quelques mètres de l'Hôtel Résidentiel Sans Soucis, lot n°5051, ilot n°133, 06 BPM 6637 ABIDJAN 06, Lot 5051, Ilot 133

Dirigeant(s) M OKEKE OKECHUKWU VALENTINE VITUS
(GÉRANT), M NOUR EL DINE ALI AL RIDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02643 du 30/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32613/GTCA/RC/2025 du 30/05/2025

